



Edito

Avril 2024

Journée Citoyenne #4

25 mai 2024

9h à 17h



Rendez-vous au parking du terrain de foot
Différents ateliers vous seront proposés.

Le pot de l'amitié vous sera offert par la municipalité.

Bulletin d'inscription disponible en mairie ou sur le site internet de la commune : www.henansal.fr jusqu'au 22 mai 2024

Renseignements :

Anne-Sophie : 0676535356 Nathalie : 0682586076 Jean-Luc : 0689914815

Organisateur : mairie de Hénansal 2 rue de la mairie ☎ 02 96 31 50 02
commune.henansal@wanadoo.fr

**Faire ensemble
pour mieux avancer ensemble**

journeecitoyenne.fr

Chers habitants,

Organisée aujourd'hui dans plus de 2500 villes et communes, la Journée Citoyenne favorise la participation de chacun et constitue une véritable fabrique de liens sociaux.

L'équipe municipale vous propose donc d'organiser notre 4^{ème} Journée Citoyenne le **samedi 25 mai 2024 à partir de 9h**, rendez-vous au parking du terrain de football.

ENEZ EMBELLIR VOTRE COMMUNE !

Cette journée d'action se veut avant tout conviviale : elle permet d'impliquer chacun dans une citoyenneté active, mais aussi de favoriser la rencontre, le partage de compétences et le renforcement des liens entre les générations.



Ateliers proposés:

-Atelier bois

- Fabrication : sapins et leurs décorations
- Création : Nouvelle boîte à livres, maison Pain d'épice
- Restauration : Tribunes et portail du stade de football

Horaires d'ouverture de la Mairie :
du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30
Tous les après-midis : fermée au public SAUF sur
Rendez-Vous

Permanence des élus :
tous les samedis matin de 10h45 à 12h00

L'agence postale est ouverte
tous les matins :
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Fermée le samedi



Le Conseil Municipal

Retrouvez l'intégralité des procès-verbaux des Conseils Municipaux sur le site Internet,
www.henansal.fr, rubrique *La Mairie*



Le Conseil Municipal s'est réuni le 4 mars 2024 sous la présidence de Sylvie HERVO, Maire

Étaient présents : Madame HERVO Sylvie, Maire ; GOUAULT Yvonnick, GESREL Nathalie, BESNOUX Jean-Luc Adjoint, OLERON Régine, BROUARD Catherine, BOURDEL Laurence, BAUDET Tanguy, FAY Arnaud, ANDRIEUX David, LE GUIRINEC Sonia, HINGANT Marion

Absents excusés : DURAND Pascal donne pouvoir pour la séance à GOUAULT Yvonnick ; HAMON Jean-Baptiste donne pouvoir pour la séance à Sylvie HERVO, URFIE Anne-Sophie donne pouvoir à OLERON Régine

Secrétaire : HINGANT Marion

- Délibération prescrivant la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Hénansal, définissant les objectifs poursuivis et fixant les modalités de la concertation

La commune de Hénansal dispose d'un plan local d'urbanisme qui a été adopté en mai 2011. Ce document est désormais ancien et il demande à faire l'objet d'une révision pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il n'est plus à jour. Des évolutions réglementaires importantes sont intervenues depuis son adoption, notamment la loi dite « Climat et résilience » qui impose un objectif de sobriété foncière. Les schémas régionaux ou intercommunaux (SRADDET, SCOT), qui s'imposent à la commune, ont aussi été mis à jour ou sont en cours de révision. Il est essentiel pour le PLU de Hénansal d'intégrer les modifications ainsi apportées.

Aussi Mme le Maire propose au Conseil municipal d'engager la révision du plan local d'urbanisme de la commune de Hénansal. La révision du PLU constitue avant tout pour la commune l'opportunité de mener, dans le cadre d'une large concertation, une réflexion approfondie sur son développement et son projet d'aménagement pour les prochaines années. C'est aussi la possibilité de mettre le document à jour au regard des importantes évolutions intervenues depuis son adoption. De ce fait, c'est enfin répondre au besoin de renforcer sa sécurité juridique.

Après avoir entendu l'exposé du Maire, et en avoir débattu et délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés de prescrire, sur l'intégralité du territoire communal, la révision du PLU.

- Attribution des subventions 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés décide l'attribution des subventions suivantes :

Demandeur	Montant accordé en 2024
Sous-total Associations Communales	20 400.00 €
Amicale Laïque Hénansal Quintenic	3 000.00 €
Participation Voyages scolaires	500.00 €
Association Foncière de remembrement	10 000.00 €
Société de chasse	500.00 €
HDB Football Club	1 800.00 €
Club de Handball d'Hénansal - Erquy	1 800.00 €
West Emerald Basket	1 800.00 €

FNACA	100.00 €
Ecole de Théâtre	500.00 €
Sourire dans les étoiles	150.00 €
Détente et création	250.00 €
Sous-total Associations œuvrant dans le domaine du Handicap ou médical	1 000.00 €
La Maison Escargot	150.00 €
Association C.L.O.E	150.00 €
Association française des sclérosés en plaques	50.00 €
AFM TELETHON	100.00 €
La Ligue contre le cancer Côtes d'Armor	100.00 €
France ADOT 22 - Association pour le Don d'Organes et Tissus humains	50.00 €
Leucémie Espoir 22	100.00 €
Association "Rêves de Clown"	100.00 €
Association "Quatre Vaulx - Les Mouettes"	200.00 €
Sous-total Associations œuvrant dans les domaines de la sécurité ou de l'assistance	250.00 €
ADMR Penthièvre - Arguenon	200.00 €
SNSM - Station de Saint-Cast le Guildo	50.00 €
Sous-total Associations œuvrant dans le domaine agricole ou environnemental	100.00 €
Solidarité Paysans Bretagne	100.00 €
Sous-total Associations œuvrant dans les domaines de l'éducation, la culture, le sport	350.00 €
Assemblée des Directeurs et Secrétaires de Mairie 22	50.00 €
Lycée Briacé - Ancenis (44430)	50.00 €
Club de Twirling - Pléneuf Val André	50.00 €
Chambre des métiers et de l'Artisanat 22	250.00 €
TOTAL	22 150.00 €

- Carte scolaire 2024 dans le département des Côtes d'Armor

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés conteste le projet de carte scolaire 2024 annonçant le retrait de 45 classes par la Direction Académique de Saint-Brieuc, apporte son soutien au collectif 45 classes et demande l'annulation des 45 fermetures de classes et l'obtention des ouvertures nécessaires dans les écoles publiques des Côtes d'Armor

Compte rendu des délégations au Maire : Pour information, le conseil prend acte de la signature par le maire de :

Objet	Société	Montant TTC
Achat défibrillateur	Sano&Pharm	1 074.00 €
Vidéo projecteur classe Clémentine (installation 29/02)	Micro Contact	1 517.00 €
Tableau blanc classe Clémentine	Manutan	498,48 €
Mise en sécurité salle omnisports + foyer rural	Éric BOUGUET	1 929,60 €
Changement groupe ventilation vestiaires salle omnisports	Anthony HAGUET	372.10 €
Changement blocs autonomes bâtiments	SECURITEC	2 174.95 €
Illumination noël (complément cordons lumières)	CITYLUM	455.21 €
Engrais terrain des sports	Cultivert	945.60 €
Fleurs – arbustes	Pépinière Penthièvre	270.80 €
Panneaux affichage libre pour entrées bourg	Point Vert	277.90 €

Points divers :

- Accompagnement par le cabinet PLCE pour les travaux de voirie pour 2024 : Passage en conseil municipal en avril après réception du devis.
- Demande d'installation d'un food-truck un soir par semaine sur la commune : Avis favorable.
- Réunion cybersécurité avec la gendarmerie de Matignon : Avis favorable pour la réaliser en mairie, avec les communes voisines.
- Terrain de foot la Bouillie : M. le Maire de La Bouillie a demandé s'il était possible qu'un de nos agents aille avec le tracteur et le rouleau pour rouler le terrain de foot : Exceptionnellement favorable
- Commission Finances : lundi 25 mars à 14h

📅 Prochaine réunion : **mardi 9 avril 2024, à 19h**
pour le vote du BP 2024.



Vie Communale

Urbanisme

Permis de construire :

- PC 022 077 23 Q0010 – Les Philippottes – Création atelier menuiserie, showroom et bureaux
- PC 022 077 23 Q0011 – 12, la Picquenais – Construction d'une maison individuelle
- PC 022 077 23 Q0012 – La Ville Bellanger – Extension de bureau

- ▶ **Recensement militaire** : Nous rappelons que les jeunes garçons et filles **né.e.s en 2008** doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile à partir du mois où ils atteignent leurs 16 ans. Apporter le livret de famille.
- ▶ **La commune de Hénansal recherche cuisinier.ère pour un remplacement de 7 mois au restaurant scolaire, de début juin 2024 à fin décembre 2024.** Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie de Hénansal.

▶ **Bibliothèque municipale** : Monsieur BRACINI Gilles et Monsieur COULOMBEL René, "Les mordus de la pomme", sont venus le 28 février dernier nous présenter leur savoir-faire sur le greffage des arbres fruitiers. Un après-midi très apprécié par une quinzaine de personnes de tous âges. Nous les remercions pour cette belle découverte du greffage.

📅 **Le mardi 23 avril, à 14h**, animation à la bibliothèque sur le thème du printemps : **deux ateliers différents proposés.** Inscription aux permanences. Places limitées.



Vie Associative

- ▶ **Club des aînés** : Réunions bimensuelles au foyer rural à 14h : **jeudi 4 avril, jeudi 18 avril** (anniversaires des mois de mars et avril) et **jeudi 2 mai**. Les nouveaux adhérents pour l'année 2024 sont toujours les bienvenus.



Jumelage :

Le comité de jumelage organise pour la première fois un **repas à emporter le samedi 20 avril 2024, couscous ou paëlla + fromage + dessert, 14 euros la part**. A retirer au foyer rural à partir de 17h jusqu'à 20h. Les inscriptions sont à faire auprès de Michel au 06.07.17.12.02 ou de Fabrice au 06.42.31.25.91 pour le 15 avril. Buvette sur place.



Amicale Laïque :

Soirée Carnaval samedi 13 avril 2024 à partir de 19h30 au foyer rural de Hénansal : **soirée dansante et déguisée – Restauration sur place – Entrée 3 € – Venez nombreux.**

HDB Foot :

Planning équipe 1 :

07/04 – 15h30 : Landéhen – Hénansal
14/04 – 15h30 : Hénansal - Erquy
28/04 – 15h30 : Hénansal – Plédéliac

Planning équipe 2 :

07/04 – 13h30 : FCCP 3 - Hénansal
14/04 – 13h30 : Hénansal - Fréhel
28/04 – 13h30 : Plélan-Vildé 3 - Hénansal

Planning équipe 3 :

07/04 – 15h30 : Plerneuf – Hénansal
14/04 – 13h30 : Hénansal – Trémuson 3

► **West Emeraude Basket :**



Le club West Emeraude Basket (Pluduno/Hénansal) a accueilli un stage basket sur deux jours le 26 et 27 février dans la salle d'Hénansal, pour la catégorie U11 et U13 du secteur est des Côtes-d'Armor. Une vingtaine de jeunes licenciés des clubs de Landéhen, Plénée-Jugon, Dinan et West Emeraude Basket ont participé à cette formation encadrée par Lucie Perrette du comité départemental assisté de Yaël Boniface et des U18 du club local. Ce stage a eu pour but de perfectionner les jeunes par des exercices pédagogiques et techniques mis en place par des cadres diplômés, et aussi de sensibiliser de jeunes bénévoles à la mise en place de séances d'entraînements.



► **Maison Escargot : fête ses 10 ans, le samedi 27 avril 2024**, lors des Portes Ouvertes de 9h30 à 15h30.



- Accueil dès 9h30 autour d'un café convivial
- 11h Interventions acteurs de "La Maison Escargot"
- 11h30 : Cérémonie d'anniversaire "on souffle nos bougies"
- 12h : Moment convivial autour du cocktail déjeunatoire
- Tout au long de la journée : visite et échanges, présentation des projets, expos photos et vidéos, animations diverses

Venez nombreux ! Ensemble partageons une belle journée de rencontres !

Rendez-vous à "La Maison Escargot 4, rue de Penthièvre - 22270 PLEDELIAC- 02 96 30 47 49

► **Comité des fêtes : Dimanche 2 juin** : organise sa première randonnée gourmande sur la commune, deux circuits possible 10 ou 15km, départ du foyer rural de 9h30 à 10h30. Réservation obligatoire tarif adulte 15€ et enfants de moins de 12 ans 10€.

Renseignements et réservations : M. Chantoisel Florent - tél : 0679788777 ou M. Gouault yvonnick - tél : 0661201902



Lamballe Terre & Mer

✓ **Mission Argent de poche (16-17 ans)** : La Structure Info Jeunes (SIJ) de Lamballe Terre & Mer propose un dispositif pour permettre aux 16-17 ans d'avoir une première expérience tout en gagnant un peu d'argent de poche sur les mois de juillet et août. Les jeunes pourront effectuer des missions, sur plusieurs demi-journées dans les mairies et les services de Lamballe Terre & Mer (animation, classement, peinture, petit bricolage...), en contrepartie d'une indemnisation de 15 € par mission. Cette action a pour objectif d'accompagner les jeunes dans une première expérience, de créer du lien, d'enrichir leur CV ou de confirmer un projet de formation. Retrait des dossiers d'inscription à partir du 1er avril, auprès de la SIJ de Lamballe Terre & Mer à Lamballe-Armor (15 rue Saint-Martin) et dans les mairies de notre territoire ou en téléchargement sur lamballe-terre-mer.bzh. Dépôt des dossiers complets du 1er au 30 avril 2024.

Tri des déchets : À la suite d'une caractérisation réalisée sur les poubelles jaunes de la tournée de collecte **Saint-Aaron / Quintenic / Hénansal**, opération visant à déterminer la nature du contenu des bacs de tri collectés, il s'avère que **10.27 % des déchets ont été refusés par le centre de tri de Kerval**. Il est important de rappeler que dans la poubelle jaune ne doivent être jetés que les papiers et les emballages à condition qu'ils soient en plastique, en carton ou en métal. Ils doivent être vides et jetés en vrac (*pas de sacs*). Ils ne doivent pas être imbriqués (*on ne met pas un pot de yaourt dans un autre, ou dans une boîte de conserve, par exemple*). En effet, lors de la collecte, les déchets sont écrasés, et s'ils sont imbriqués, ils deviennent inséparables sur la chaîne de tri. **Les erreurs de tri génèrent donc un double acheminement et un double traitement, occasionnant un surcoût pour l'agglomération et, par ricochet, sur le montant de la redevance. Respectons les consignes de tri !** Si vous avez un doute concernant le tri, vous pouvez vous rendre sur le site internet de Lamballe Terre & Mer, rubrique Gestion des déchets, onglet Trier-Recycler. Pour plus de renseignements, contactez les ambassadeurs du tri de Lamballe Terre & Mer : preventiondechets@lamballe-terre-mer.bzh



Divers

- **Vendredi 5 Avril, le bar tabac Mezig organise une soirée Karaoéké de 19h à minuit. Restauration sur place : planches apéro et tapas**
- **Jeune fille de 15 ans cherche baby sitting pendant le week-end et les vacances. Tél. au 07.66.40.34.98**

Date limite d'envoi d'article pour le prochain numéro :
15 avril 2024

Imprimeur gérant : Sylvie HERVO,
Maire de Hénansal

Mairie de Hénansal
2 rue de la Mairie – 22400 HENANSAL
Tél. : 02 96 31 50 02
Mail : commune.henansal@wanadoo.fr
www.henansal.fr

